

## Le mot du Président

Alain Spatz<sup>1</sup>

Chers Collègues et Membres de la Division Française de l'Académie Internationale de Pathologie,

J'ai eu de janvier 2007 à décembre 2008 la responsabilité exaltante de présider la Division Française de l'AIP et de porter la mission qui est celle de tous les membres du Conseil d'Administration de la Division Française : Organiser un enseignement post-universitaire des pathologistes qui soit excellent, dynamique, innovant et adapté à notre pratique. La Division Française de l'AIP joue un rôle majeur pour la FMC en France et dans d'autres parties du monde qui est reconnu par tous nos interlocuteurs. Je peux témoigner que cette position très forte de la Division Française de l'AIP et son rayonnement sont un succès collectif : Celui des membres du CA dont l'enthousiasme, le désintéressement et la diversité des expériences et des points de vue sont indispensables à notre action, celui des enseignants de l'AIP qui font un travail considérable, celui enfin de tous les pathologistes français qui sont totalement engagés dans la formation continue. Je veux cependant remercier plus particulièrement Nicolas Froment qui assure par son travail quotidien pour l'AIP, par ses qualités professionnelles et humaines, la pérennité de l'œuvre commencée en 1974 par les pionniers de la Division Française, en particulier Christian Nezelof et Michel Prade. Au nom des membres de la Division, je remercie également de tout cœur Michèle Fontanière dont l'intelligence et la gentillesse au secrétariat de l'AIP sont connues de tous et Christiane Bailly pour sa rédaction du Bulletin. Michèle Fontanière a été remplacée par Hélène Moulin à qui je souhaite la bienvenue.

Ensemble, nous avons mis en place plusieurs changements ces deux années, certains destinés à améliorer le fonctionnement de la Division, d'autres ayant des conséquences directes sur notre façon d'enseigner. Une nouvelle organisation des Assises permet à l'AIP de conserver le contrôle de la partie logistique et financière tout en confiant l'organisation scientifique aux organisateurs locaux. Un site Internet a été développé pour la gestion des EPU et du matériel pédagogique. Ce site est très largement utilisé et correspond à nos besoins. L'implication des jeunes pathologistes dans la Division Française de l'AIP est un objectif majeur pour renforcer notre attractivité et pour répondre à leurs besoins spécifiques de formation. Les internes sont donc désormais représentés au conseil d'administration par le président de l'Association Française des Internes en Anatomie et Cytologie Pathologiques. La Division Française de l'AIP a décidé de s'engager pleinement dans la technologie des lames virtuelles. Les lames virtuelles ne sont pas un accessoire technologique mais amèneront une révolution profonde dans notre façon d'enseigner. Les inconvénients initiaux sont maintenant presque complètement palliés par le haut-débit et les progrès des matériels informatiques. Philippe Camparo et Béatrice Vergier sont les pilotes de l'implantation d'une plate-forme de lames virtuelles pour les enseignements de l'AIP.

Mais la Division française de l'AIP n'est pas seule et les défis posés à la Pathologie aujourd'hui constituent un défi aussi pour l'AIP. Celui d'une crise identitaire d'abord. Nous ne pourrions pas redevenir attractifs pour les étudiants en médecine si nous ne sommes pas capables de nous définir nous-mêmes. La définition conservatrice de la Pathologie comme étant la spécialité médicale qui utilise l'aspect morphologique des tissus et des cellules pour diagnostiquer les maladies et aider la prise en charge thérapeutique résiste mal à l'introduction des techniques moléculaires pour le diagnostic. Il nous faut revenir à ce que le pathologiste a toujours été au cours de l'histoire de la Pathologie : Un intégrateur. Un intégrateur de différents types d'informations - immunohistochimie, cytogénétique, pathologie moléculaire -, du phénotype et du génotype, de différentes activités dans l'hôpital. Ceci a des conséquences sur l'organisation des enseignements de l'AIP pour lesquels il nous faut mettre en avant cette activité d'intégration dans l'enseignement par cas. Parce que l'activité dans nos services et dans nos cabinets est constamment articulée avec la Pathologie moléculaire, nous avons décidé de créer une journée annuelle de formation continue en Pathologie moléculaire qui, j'espère, verra le jour sous la nouvelle présidence d'André Balaton. Le second défi est économique. Si nous voulons inverser la tendance démographique négative des pathologistes, il nous faut expliquer que la revalorisation des revenus des pathologistes dans un contexte de très forte contrainte réglementaire constitue un enjeu de santé publique et non une simple revendication catégorielle. Tout simplement parce que le déficit en pathologistes est un facteur bloquant du système de santé. Ceci est devenu maintenant évident au Québec où les conditions de recrutement des jeunes pathologistes permettent d'attirer les talents et de leur donner envie de travailler dans le milieu académique.

Nous savons tous que nous exerçons une spécialité formidable, qui se situe au centre de la prise en charge du patient et de tout progrès médical. Aujourd'hui, plus que jamais, les mots clés pour assurer la vitalité de notre spécialité et le renouvellement des générations sont Formation et Communication. Alors que j'écris de Montréal où je travaille, je vous souhaite succès et accomplissement dans votre vie professionnelle et je vous invite à participer aux Assises de Lausanne les 14 et 15 mai 2009.

Très confraternellement,

Dr Alain Spatz

### Déclaration de conflits d'intérêt

Les auteurs de tous les articles publiés dans ce n°48 du Bulletin de la Division Française de l'AIP n'ont aucun conflit d'intérêt à déclarer.

<sup>1</sup> - Director, Department of Pathology - Sir Mortimer B. Davis Jewish General Hospital. Professor, Departments of Pathology & Oncology - McGill University - 3755 Chemin de la Côte Sainte-Catherine - Montréal, Qc H3T 1E2, Canada  
alan.spatz@mcgill.ca